



Publié sur le site internet de la commune le : 30 juin 2026

MASSAROTTI Yves, président du C.C.A.S. de la commune de Vougy

N° CCASD2026_07

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre juin, à dix-huit heures quinze, se sont réunis dans la salle de la mairie, les membres du conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (C.C.A.S.) de la commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, président, dûment convoqués.

Date de convocation : 11 juin 2026

Nombre de membres en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

Quorum atteint

Secrétaire de séance : Nathalie PEPIN

MEMBRES	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves – Président	x	
PEPIN Nathalie (nommée secrétaire de séance)	x	
BOUACHRAOUI Saïda	x	
DEBBICHE Frédérique		x
MENEGON Daniel	x	
GLIERE Marie-Christine		x
RUBIN-DELANCHY Christine	x	
COLLET Jean-Michel		x
AVOGADRO Noël	x	

OBJET : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025

Monsieur le président présente le résultat du compte administratif 2025 comme suit :

LIBELLÉ	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Opérations de l'exercice	32 821,00 €	32 529,57 €	0 €	0 €
Résultat de l'exercice	-291,43€		0 €	

VU le Code Général des Collectivités Territoriales prescrivant le retrait du président lors du vote du compte administratif, Monsieur le président sort de la salle pour le vote du compte administratif 2025 et Monsieur AVOGADRO Noël se voit confier la présidence de la séance sur ce point.



Le conseil d'administration du C.C.A.S. après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le compte administratif du budget principal de l'exercice 2025 ;
- **ATTESTE** la concordance du compte administratif avec le compte de gestion correspondant de l'exercice 2025.

La secrétaire,

Nathalie PEPIN

Le président,



Yves MASSAROTTI

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme
au registre des délibérations du conseil d'administration du C.C.A.S.*